

Demande de remboursement – RBC Banque Royale®

RBC Banque Royale a récemment procédé à l'examen des dossiers des forfaits de services bancaires des clients et a découvert que certains clients ont dû, par erreur, payer des frais pour des services qui étaient déjà inclus dans leur forfait. Nous avons remboursé les clients que nous avons pu repérer.

La plupart des comptes touchés ont bénéficié d'un remboursement automatique. Par contre, si vous étiez titulaire du service VIP Royal® ou de l'Extra Service Bancaire (ESB) et que vous répondez à l'un des critères ci-dessous, vous pourriez avoir droit à un remboursement, ou à un remboursement supplémentaire :

1. Vous avez cessé d'être client de RBC Banque Royale avant le 1^{er} octobre 2000.
2. Vous étiez titulaire de l'un des forfaits ci-dessus avant juillet 1999.

Veillez demander un remboursement en remplissant la présente formule. Nous répondrons à votre demande dans les quatre à six semaines suivant la réception de votre demande.

Nom	Prénom	Initiale(s)
N° de bureau ou d'appartement	Adresse postale	
Ville ()	Province ()	Code postal
Tél. à la maison 4519	Tél. au travail	
Carte-client RBC	Numéro du compte de dépôt personnel (exemple 0001-0000000)	
Adresse de la succursale		

VEUILLEZ FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS AU MEILLEUR DE VOTRE CONNAISSANCE

Votre compte RBC Banque Royale est-il ouvert ? Oui Non

Si votre compte est fermé, quand la fermeture a-t-elle eu lieu ?

MM	AAAA

Les questions suivantes s'appliquent aux comptes ouverts et aux comptes fermés :

Quand avez-vous ouvert ce compte ?

MM	AAAA

(suite au verso)



RBC
Banque Royale

Y a-t-il un titulaire conjoint pour ce compte ? Oui Non

S'il s'agit d'un compte conjoint, veuillez indiquer le nom du ou des autres titulaires.

Ce compte fait-il partie d'un forfait de services ? Oui Non Je ne sais pas

Si oui, veuillez indiquer le nom du forfait et les frais mensuels payés (si possible).

Êtes-vous inscrit, ou avez-vous déjà été inscrit à Banque en direct ou aux Services bancaires par téléphone ? Oui Non

Si oui, quand vous êtes-vous inscrit à Banque en direct ou aux Services bancaires par téléphone ?

MM AAAA
|_| |_| |_| |_| |_| |_| |_|

S'il y a lieu, veuillez indiquer quand vous avez cessé d'utiliser Banque en direct ou les Services bancaires par téléphone ?

MM AAAA
|_| |_| |_| |_| |_| |_| |_|

Veuillez fournir les renseignements supplémentaires qui pourraient nous aider à déterminer si vous avez droit à un remboursement de frais de service.

SI POSSIBLE, VEUILLEZ JOINDRE UNE COPIE D'UN RELEVÉ MENSUEL, UN CHÈQUE ANNULÉ OU UN LIVRET DONT LA DATE EST COMPRISE ENTRE JANVIER 1997 ET OCTOBRE 2000.

Montant total de la demande de remboursement : _____ \$

Je joins _____ pages de documentation à ma demande de remboursement.

Déclaration

Je déclare par la présente que, au meilleur de ma connaissance, les renseignements fournis ci-dessus sont complets et exacts.

Date _____ Signature du client _____

Veillez soumettre cette formule à RBC Banque Royale avant le 30 juin 2005.

Cette formule, accompagnée de tous les documents pertinents, peut être envoyée **par la poste** à :

RBC Banque Royale
Remboursement de frais de service – Administrateur
1199, boul. St-Georges
Moncton (N.-B.)
E1E 4N4

Vous pouvez aussi l'envoyer par télécopieur à : RBC Banque Royale, au numéro 1-800-987-5777

CONSERVEZ UNE COPIE DE CETTE FORMULE ET DE TOUS LES DOCUMENTS QUE VOUS Y JOIGNEZ, POUR VOS DOSSIERS.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements que vous fournissez à RBC Banque Royale avec votre demande de remboursement seront utilisés uniquement pour étudier et évaluer votre admissibilité en vertu du processus de remboursement des frais de service de RBC Banque Royale.

Nous protégerons avec rigueur la confidentialité de vos renseignements et ne les divulguerons à personne, sans votre consentement, sauf si la loi nous y oblige ou tel que prévu dans le processus de remboursement des frais de service de RBC Banque Royale.